

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2016)
Heft: 323-324

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

par Henriette Germain – illustré par Liniger

"NOMES" PRÉSENTE SES OBJECTIFS



tive populaire « AVSplus : pour une AVS forte » ; ainsi que sur la Loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens).

Relations franco-suisse

■ Le sénateur français Cyril Pellevé et le conseiller national suisse Philippe Nantermod ont déposé dans leurs parlements respectifs une motion pour réclamer l'ouverture de négociations entre les deux pays en vue d'un accord bilatéral permettant de coordonner le régime des assurances sociales des travailleurs frontaliers. Aujourd'hui, deux règlements européens entrés en vigueur en 2012 imposent aux employeurs suisses de payer au barème français l'ensemble des charges sociales de leurs salariés domiciliés hors de Suisse. Il s'agit des salariés qui, en parallèle de leur emploi sur le territoire fédéral, touchent le chômage en France ou y exercent une activité à temps partiel, même sous forme de télétravail pour une entreprise helvétique. Le barème français est, par ailleurs, bien supérieur au tarif du prélèvement suisse. Cela pousse de plus en plus d'employeurs suisses à résilier des contrats de travail avec des frontaliers français ou à ne plus en embaucher. Par ailleurs, des sociétés suisses sont contraintes de s'acquitter rétroactivement de cotisations salariales supplémentaires auprès des caisses françaises. Cela met en péril leur viabilité économique.

■ Le Parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire à la suite d'une plainte contre X déposée par la ville et le canton de Genève pour « mise en danger de la vie d'autrui » et « pollution des eaux ». Les plaignants, représentés par l'avocate Corinne Lepage, ancienne ministre française de l'Écologie, mettent en cause la sécurité de la centrale nucléaire du Bugey (Ain), située à 70 km seulement de Genève. (Cf. notre numéro précédent)

Suisse-UE

■ Malgré l'opposition de l'UDC, le Conseil national a donné son feu vert – par 122 voix contre 64 – à l'extension à

Partis : Le Nouveau mouvement européen suisse (Nomes) a présenté ses objectifs pour les deux prochaines années. Il souhaite diversifier ses publics et fortifier son rôle moteur comme centre de compétence de la politique européenne suisse. Le mouvement va continuer à militer activement pour l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne. Il souhaite aussi renforcer son image. Dans ce but, il organisera une nouvelle tournée européenne en novembre prochain, ainsi que d'autres « Salons du Nomes ». Il publiera en automne un recueil de nouvelles européennes d'auteurs romands.

Votations fédérales

■ Les Suisses ont rejeté à 76,9 % l'initiative populaire pour l'instauration d'un revenu de base universel. Ils ont également refusé à 70,8 % l'initiative dite « vache à lait » lancée par le lobby routier. Les Suisses ont enfin dit non à 67,6 % à l'initiative sur le service public. Ils ont en revanche accepté à 62,4 % la révision de la loi sur la procréation assistée : le diagnostic pré-implantatoire, qui permet de détecter une maladie chez un embryon fécondé in vitro,

sera autorisé. Enfin, les procédures d'asile pourront être accélérées : les Suisses ont approuvé à 66,8 % la révision de la loi sur l'asile.

Prochaines votations

■ Le 25 septembre, les Suisses se prononceront sur trois textes : l'initiative populaire « pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) » ; l'initia-

la Croatie de l'accord sur la libre circulation des personnes. La majorité de la Chambre basse a estimé que la ratification de cet accord était une condition préliminaire indispensable au maintien des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne. La commission de politique extérieure du Conseil des États, par 11 voix contre 1 est également favorable à l'extension de l'accord, mais à une condition : que cet accord ne soit ratifié qu'une fois trouvée avec l'Union européenne une solution de gestion de l'immigration n'enfreignant pas l'article de la Constitution suisse contre l'immigration de masse.

Partis

■ Les délégués des Vert'libéraux (PVL) ont reconduit le conseiller national zurichois Martin Bäumle à la présidence du parti. Isabelle Chevalley (VD) et Pascal Vuichard (GE) sont les nouveaux vice-présidents, en remplacement de Laurent Seydoux (GE) et Roland Fischer (LU). D'autres partis ont également procédé aux élections de leurs présidents. Seule candidate, la Schwyzoise Petra Gössi a été élue à l'unanimité à la tête du PLR. Elle succède à Philipp Mueller. De son côté, la Bernoise Regula Rytz est reconduite comme seule présidente des Verts. Depuis 2012, elle partageait la co-présidence du parti avec la Vaudoise Adèle Thorens. Enfin, le conseiller national neuchâtelois Denis de la Reussille, élu président du Parti ouvrier et populaire (POP) en octobre 2015, a démissionné. Daniel Ziegler lui succède à la tête du POP.

■ Selon l'étude Selects, les partis ont dépensé au total 29 millions de francs pour les campagnes de leurs candidats aux élections fédérales de l'an dernier. Le PLR a ainsi dépensé 7 millions, le PDC 5,7 millions, l'UDC 5,2 millions, le PS 3,3 millions, les Verts 2,1 millions et les Verts libéraux 1,3 million de francs, le reste étant payé par les plus petits partis.

Initiatives

■ Une alliance de gauche a entamé la récolte de signatures pour son initiative sur le financement des partis politiques. Les

initiateurs demandent aux partis politiques de dévoiler l'ensemble des donateurs ayant versé plus de 10 000 francs. Seules les formations représentées à l'Assemblée fédérale afficheraient les cadeaux faits par les personnes morales ou physiques. Les partis devraient publier leurs comptes annuels, en indiquant leur bilan et les bénéfices ou pertes réalisés.



■ L'initiative parodique « pour le renvoi des criminels de sexe masculin » n'a pas abouti. Lancée par des Bâlois, l'initiative reprenait quasiment mot pour mot le contenu de celle dite de « mise en œuvre » sur le renvoi des criminels étrangers, qui a été refusée par le peuple le 28 février, mais remplaçant le mot « étrangers » par « personnes de sexe masculin ». Les initiateurs entendaient répondre par l'absurde aux arguments de l'UDC qui stigmatise les étrangers en utilisant les statistiques de la criminalité : dans les faits, 84 % des infractions pénales et 93 % des infractions violentes graves sont commises par des hommes.

■ Des syndicats et des associations de la société civile ont lancé une initiative populaire pour un congé paternité de quatre semaines au moins. La date limite de récolte des 100 000 signatures nécessaires a été fixée au 24 novembre 2017. Cette assurance paternité serait basée sur le modèle de celle qui prévaut déjà pour les mères et

serait réglée via les allocations pour perte de gains (APG). Le Parlement avait enterré en avril dernier une initiative parlementaire de Martin Candinas (PDC/GR) réclamant un congé paternité de 2 semaines.

■ L'initiative populaire fédérale « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous », déposée le 30 mars dernier, a formellement abouti. La Chancellerie fédérale a constaté, après vérification, que 108 680 des 109 714 signatures déposées étaient valables.

Parlement

■ L'opération Portes ouvertes ayant rencontré un grand succès l'an dernier, le Parlement a décidé de la reconduire. Le samedi 7 mai, le Palais fédéral a ainsi ouvert ses portes au public qui a eu l'occasion de découvrir les salles du Conseil national et du Conseil des États, ainsi que la salle des pas perdus. Des guides étaient présents pour informer les visiteurs sur l'histoire du Palais et sur le système politique suisse.

■ Le conseiller national UDC Gregor Rutz a déposé une initiative parlementaire signée par trois autres élus de droite. Il souhaite interdire à la Confédération de publier des vidéos explicatives sur Youtube en vue des votations fédérales. La Confédération a testé pour la première fois ce moyen de communication lors de la votation du 5 juin dernier. Pour Gregor Rutz, ces vidéos s'apparentent à de la « propagande d'État » et le bulletin traditionnel est suffisant.

Affaires étrangères

■ Le président de la Confédération, Johann Schneider-Ammann, a signé avec Guy Ryder, directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), un accord visant à consolider les activités de coopération au développement entre la Suisse et l'OIT. Le Protocole d'Accord passé avec l'OIT renforce l'engagement de la Suisse de financer des projets de l'OIT pour promouvoir la lutte contre la pauvreté, la promotion du travail décent au service de la paix et le partenariat social.

Finances

■ L'avenir des finances publiques s'éclaircit. Selon l'Administration fédérale des finances (AFF), l'immigration devrait rester forte et atténuer les déficits qui pèsent sur les finances publiques. Selon l'Office fédéral de la statistique, on comptera deux actifs pour un retraité en 2045. De son côté, l'AFF prévoit une immigration nette de 60 000 personnes jusqu'en 2030 et ne descendant pas sous les 30 000 en 2045. Les immigrés ayant majoritairement moins de 35 ans, la population active devrait progresser de 0,5 % par an. Les étrangers pourraient donc renflouer les caisses des assurances sociales.

■ Le Conseil fédéral a transmis au parlement son programme de stabilisation 2017-2019. Presque tous les domaines seront mis à contribution. Composé de 24 mesures, le programme vise à économiser chacune des trois prochaines années 800 millions à 1 milliard de francs par rapport au plan financier de juillet 2015. Même avec ces économies, des déficits structurels d'environ 1,5 milliard de francs pourraient apparaître, avertit le gouvernement. Hormis la gauche, tous les partis sont d'accord pour un objectif de réduction des dépenses mais les avis divergent sur la nature et l'ampleur des allègements.

■ L'agence de notation Standard and Poor's (SP) a confirmé la note maximale « AAA » de la Suisse. Selon l'agence, la Suisse possède une économie très compétitive et diversifiée, des institutions extrêmement efficaces, une position externe forte et une considérable flexibilité fiscale et monétaire. SP prévoit des perspectives stables pour l'économie suisse en raison de sa capacité à « maintenir sa compétitivité en dépit de l'appréciation de sa monnaie » et à « contenir les risques associés à son secteur des services financiers ».

BNS

■ La Banque nationale suisse a dégagé un bénéfice de 5,7 milliards de francs au premier trimestre. Son stock d'or a notamment permis une plus-value de 4,1 milliards de francs.

Agriculture

■ La ville de Moudon (VD) a accueilli le temps d'un week-end, la première foire agricole 100 % bio jamais organisée en Suisse. Selon le comité d'organisation de cette foire, la proportion d'exploitations agricoles bio, actuellement de 12 %, devrait atteindre 30 % d'ici quinze ans.



■ Un fournisseur de la Migros, l'entreprise lucernoise Trachsel SA, produit des salades cultivées dans l'eau plutôt qu'en terre, dans sa serre d'Oftringen (AG). À volume égal, les « hydrosalades » nécessitent au total huit fois moins de surface de culture, 70 % d'eau (paradoxalement) et 60 % d'engrais en moins que les salades poussant en terre. Ces produits sont vendus dans les magasins Migros des cantons d'Argovie, Lucerne et Zurich.

Transports

■ Les Transports publics fribourgeois (TPF) et lucernois (VBL), ainsi que les Chemins de fer rhétiques, s'allient pour développer une application de billetterie mobile. Ils souhaitent étendre cette collaboration dans le reste de la Suisse. L'utilisateur devra simplement signaler ses déplacements dans l'application, il recevra une facture à la fin du mois en fonction de ses

trajets. Il existe déjà un certain nombre d'applications de billetterie mobile, mais la plupart n'offrent que des solutions régionales, expliquent les trois entreprises. Au début, l'application intitulée Fairtiq sera utilisable sur des réseaux des cantons de Fribourg, Lucerne, Obwald et Nidwald, et en Haute-Engadine.

■ Le Suisse Peter Baumgartner a été nommé directeur général d'Etihad Airways, la compagnie aérienne nationale des Émirats arabes unis. Âgé de 46 ans, Peter Baumgartner était auparavant responsable des opérations commerciales au sein de cette même compagnie.

■ Les travaux de la nouvelle aile Est de l'aéroport de Genève ont commencé. Ce nouveau bâtiment destiné aux long-courriers, qui devrait être opérationnel mi-2020, coûtera 480 millions de francs. D'autres chantiers sont prévus durant les quinze prochaines années pour faire face à l'afflux des voyageurs : 25 millions de voyageurs sont attendus chaque année d'ici 2030, contre 16 millions l'an dernier.

■ La compagnie du Montreux-Oberland bernois (MOB) va commander seize voitures équipées de bogies à écartement variable. Ce système développé en coopération avec la compagnie BLS permettra aux trains qui en seront équipés de passer indifféremment d'une voie étroite à une voie normale et inversement. À partir de la fin 2018, les voyageurs circulant entre le Léman et les lacs de Thoun et Brienz n'auront plus à changer de train.

Banques

■ Le groupe bancaire bernois Valiant propose désormais l'ouverture entièrement numérique de comptes bancaires. Le client (résidant en Suisse) n'a plus besoin de se présenter physiquement, il a seulement besoin d'un ordinateur avec caméra frontale, d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un téléphone portable. Après l'établissement des formulaires obligatoires, un expert en identification de Swisscom fait une photo du client et de sa carte d'identité et, après confirmation, le contrat est signé de façon numérique et le compte est ouvert. L'opération ne demande que quelques minutes.

■ Credit Suisse est l'une des sept banques qui ont accepté de payer une amende pour mettre fin aux poursuites judiciaires des États-Unis qui les accusent d'avoir manipulé un taux de référence utilisé sur le marché des dérivés. L'établissement suisse versera ainsi 50 millions de dollars.

■ Postfinance est désormais adhérente à l'Association suisse des banquiers (ASB). Postfinance a été autorisée en 2013 à exercer une activité bancaire et depuis lors est soumise à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés (Finma).

Tourisme

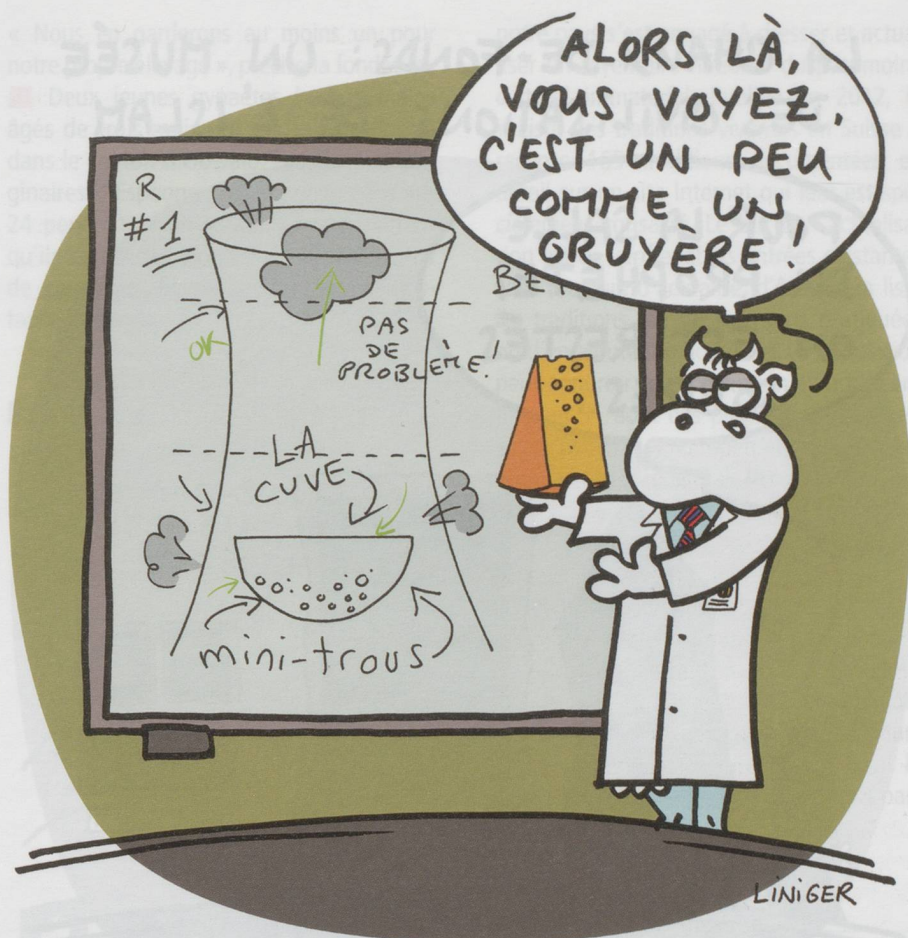
■ L'hôtellerie suisse a enregistré 15,4 millions de nuitées au cours de la saison touristique d'hiver (novembre 2015 à avril 2016). Cela représente une baisse de 1,8 % par rapport à l'hiver précédent. Avec un total de 8 millions de nuitées, la demande étrangère est en baisse de 3,8 %. Les Suisses, eux, ont généré 7,4 millions de nuitées, ce qui représente une augmentation de 0,5 %.

Industrie et commerce

■ Erik Fyrwald, l'ancien patron de la société américaine de distribution de produits chimiques Univar, est le nouveau directeur général du groupe agrochimique bâlois Syngenta. Il succède à John Ramsey.

■ Le fabricant bâlois de bonbons et infusions aux plantes Ricola a enregistré l'an dernier un chiffre d'affaires de 294,7 millions de francs, en baisse de 2,1 % par rapport à 2014. Malgré un contexte monétaire difficile, l'entreprise compte poursuivre le développement de son site de Laufen (BL). Ricola réalise 90 % de son chiffre d'affaires à l'étranger.

■ Malgré un résultat net en progression de 67 % sur son exercice 2015-2016 (clos fin mars), le groupe horloger et de luxe Richemont connaît de grandes difficultés. Frappé de plein fouet par la baisse de la demande mondiale pour les marques horlogères de luxe, il a été contraint de supprimer 500 emplois en Suisse et de racheter ses propres stocks de montres afin de relancer le marché.



BEZNAU : LES "MINI-TROUS" À 200 MILLIONS DE FRANCS

Énergie : Le réacteur numéro un de la centrale nucléaire de Beznau (AG) ne sera pas reconnecté au réseau avant la fin de l'année. L'origine des « mini-trous » dans la cuve du réacteur est connue. Il s'agit de défauts de fabrication. L'exploitant Axpo doit encore démontrer à l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) que la cuve ne posera pas de problème de sécurité. Entre l'enquête sur les « mini-trous » et l'absence de production depuis août 2015, le report du redémarrage s'accompagne de coûts supplémentaires d'environ 200 millions de francs, selon Axpo.

■ Trois sociétés suisses figurent parmi les dix entreprises européennes ayant réalisé les meilleurs résultats d'exploitation (EBIT) l'an dernier. Le groupe allemand Daimler domine le classement, devant Roche et Nestlé. Novartis se classe au 8^e rang.

■ L'ex-régie fédérale CFF-Cargo va supprimer 70 postes administratifs d'ici à la fin de l'année. L'ex-régie fédérale a enregistré l'an dernier un bénéfice de 246 millions de francs, en baisse de 127 millions de francs par rapport à 2014.

Conjoncture

■ Les exportations ont progressé en avril dernier de 6,2 % (réel : -0,6 %) et les importations de 8,2 % (réel : +3,2 %) (chiffres corrigés du nombre de jours ouvrables). Les produits chimiques et pharmaceutiques ont grandement influencé l'évolution des échanges. Le recul en valeur des exportations horlogères s'est encore accentué. La balance commerciale a cependant bouclé avec un excédent de 2,5 milliards de francs.

LA CHAUX-DE-FONDS: UN MUSÉE DES CIVILISATIONS DE L'ISLAM



Musée : Le Musée des civilisations de l'islam (MUCIVI) a ouvert ses portes à La Chaux-de-Fonds. Ses dirigeants entendent faire découvrir les civilisations de l'islam au fil des siècles, leur diversité et leurs apports, notamment scientifiques.

Récompenses

■ Le Trio romand Marie Krütli a remporté le 14^e prix du jazz décerné par la Banque cantonale de Zurich (ZKB). Les musiciens ont reçu une récompense de 15 000 francs et ils seront invités à participer à l'édition 2016 du festival zurichois « jazznojazz ».

■ Le dessinateur romand Patrick Chappatte s'est vu décerner le prix américain Thomas Nast Award pour ses caricatures publiées en 2015 dans l'*International New York Times*. C'est la deuxième fois que l'artiste reçoit ce prix : en 2012, il avait été le premier non-Américain à obtenir cette distinction.

Traditions

■ La Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres se déroulera du 26 au 28 août sur l'aérodrome militaire de Payerne (VD). C'est le plus grand événement sportif de Suisse : 280 lutteurs, 400 joueurs de hornuss et 120 lanceurs de pierre seront présents. Les organisateurs attendent plus de 50 000 spectateurs payants. Pour la première fois de l'histoire de la Fête fédérale, le public pourra assister à une cérémonie d'ouverture dans l'arène le soir du vendredi 26. Ce spectacle gratuit, avec plus de 1 000 participants, fera découvrir les traditions vivantes fribourgeoises.

Inaugurée en 1895 à Bienne, la Fête fédérale a lieu tous les trois ans dans un lieu différent, et seulement tous les quinze ans en Suisse romande.

Théâtre

■ La ville d'Erfurt (Land de Thuringe) a prolongé jusqu'en 2022 le contrat du Genevois Guy Montavon, directeur du théâtre d'Erfurt.

■ L'Anneau Hans Reinhart 2016 / Grand prix suisse du théâtre, un prix doté de 100 000 francs, a été décerné au théâtre HORA de Zurich. Fondé en 1989, ce dernier est le seul théâtre professionnel de Suisse qui fait jouer des personnes atteintes de handicap mental.

Cinéma

■ Deux films d'animation, *Ma vie de Courgette* et *Bei Wind und Wetter* ont représenté la Suisse au 69^e Festival de Cannes. Réalisé par le Valaisan Claude Barras, *Ma vie de Courgette* a été projeté en première mondiale à la « Quinzaine des réalisateurs ». La musique de ce film a été composée par la chanteuse suisse Sophie Unger. Produit par la Haute École de Lucerne, *Bei Wind und Wetter*, de Remo Scherrer, a été sélectionné dans la catégorie « Cinéfondation ».

■ *Heidi*, du réalisateur zurichois Alain Gsponer, a été récompensée par le « Lola » du meilleur film pour enfants, lors de la 66^e édition du Prix du film allemand à Berlin. De son côté, le Haut-Valaisan Nicolas Steiner a reçu deux « Lolas » pour son film *Above and Below* : meilleur film documentaire et meilleure photographie.

Sciences

■ À l'occasion de la conférence annuelle de l'innovation d'EUREKA qui a eu lieu le 27 avril à Stockholm (Suède), le projet « Opto-Brain » réalisé avec une importante participation suisse a remporté le premier prix parmi mille projets candidats. Le consortium dirigé par l'entreprise suisse NeMoDevices SA a développé et commer-

cialisé un système novateur de mesure de l'apport d'oxygène et du flux sanguin dans le cerveau.

Nature

■ Neuf tortues des Galapagos ont vu le jour ces derniers mois au Zoo de Zurich, qui est le seul zoo d'Europe à enregistrer des naissances parmi cette espèce. La mère des petits, âgée de 80 ans, est arrivée à Zurich en 1946. Depuis lors, 91 naissances ont été enregistrées. Les tortues des Galapagos peuvent atteindre des âges avancés de plus de 150 ans et peser de 100 à 200 kilos.

■ Le Zoo de Zurich a déposé un permis de construire pour son nouveau projet grandiose : une savane de 40 000 m² qui accueillera, dès 2020, des girafes, des rhinocéros et des zèbres. Comme l'ont été ses précédentes réalisations (une forêt pluviale en 2005 ou la maison des éléphants en 2014), ce projet, d'un coût estimé entre 10 et 100 millions de francs, sera entièrement financé par des dons privés.

■ Quatre tonnes de déchets ont été retirées du lac Léman et de ses rives lors de la 8^e édition de l'opération Net'Léman. Le temps d'un week-end, 240 plongeurs et 780 participants à terre ont été mobilisés sur douze sites suisses et français.

■ Les Suisses peuvent se baigner tranquilles dans leurs lacs et rivières. 216 lieux de baignade ont été examinés dans une étude européenne. La qualité de l'eau a notamment été jugée excellente dans 109 cas et insuffisante dans trois cas seulement. Par ailleurs, 101 autres lieux n'ont pas pu être examinés faute d'échantillons suffisants.

■ Avenches, capitale des Helvètes, a célébré l'an dernier ses 2 000 ans d'histoire. Un spectacle 3D son et lumière revient sur le passé antique d'*Aventicum*. Le film sera projeté en plein air sur écran géant. Vingt-six représentations sont prévues du 1^{er} au 31 juillet. Chaque représentation peut accueillir jusqu'à 488 spectateurs.

■ Dix saint-bernard ont pointé le bout de leur museau à la Fondation Barry à Martigny (VS). À la naissance, les quatre femelles et les six mâles pesaient entre 550 et 820 grammes. Au bout de dix semaines, la plupart des chiots seront confiés à une famille.

« Nous en garderons au moins un pour notre propre élevage », précise la fondation.

■ Deux jeunes gypaètes barbus mâles âgés de trois mois ont été mis en liberté dans le canton d'Obwald. Les oiseaux, originaires d'Espagne, seront suivis 24 h sur 24 pendant plusieurs mois, en attendant qu'ils soient autonomes. Ils seront nourris de carcasses récupérées par les gardes-faune.

Patrimoine



■ Créée en 1991 à l'occasion des 700 ans de la Confédération, la Voie suisse fête ses 25 ans. Ce chemin de randonnée, l'un des plus fréquentés du pays, relie le Grütli à Brunnen, en passant par Seelisberg et Flüelen. Long de 34,85 km, il est divisé en dix tronçons et offre des passages praticables avec une poussette ou une chaise roulante.

■ Plusieurs traces de villages lacustres ont été découvertes sur les rives du lac de Thoune. Jusqu'ici, les archéologues estimaient que ces villages étaient concentrés autour des lacs du pied du Jura.

■ La Suisse va actualiser sa « Liste des traditions vivantes ». En adhérant en 2008 à la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel,

notre pays s'est engagé à dresser et actualiser un inventaire national du patrimoine culturel immatériel. Publiée en 2012, la « Liste des traditions vivantes en Suisse » recense 165 traditions documentées en détail sur un site Internet qui leur est spécialement consacré. Le but de l'actualisation est de vérifier si les entrées existantes sont toujours d'actualité, d'ôter de la liste les traditions qui ne sont plus pratiquées ou d'en ajouter de nouvelles. La population peut apporter sa contribution en adressant d'ici au 31 août des propositions aux services cantonaux compétents ou directement à l'Office fédéral de la culture. L'inventaire actualisé devrait être publié en 2018.

Musées

■ Plus de 240 musées suisses ont participé le 22 mai à la Journée internationale des musées, ouvrant gratuitement leurs portes au public à cette occasion. Dans le monde, 35 000 établissements ont pris part à cet événement.

Université

■ « Eucor – The European Campus », la première université répartie sur trois pays, a été inaugurée à Strasbourg. Elle est formée par les universités de Haute-Alsace, Bâle, Strasbourg, Fribourg-en-Brisgau et par l'Institut technologique de Karlsruhe. Ces cinq institutions restent autonomes mais la nouvelle entité leur permettra de mener des projets de recherche et de développer des diplômes communs. Eucor regroupe 115 000 étudiants et dispose d'un budget commun de 2,3 milliards d'euros.

Disparition

■ Le grand maître d'échecs Viktor Kortchnoi est décédé en Suisse à l'âge de 85 ans. Vice-champion du monde d'échecs en 1978 et 1981, le dissident soviétique a demandé l'asile politique à l'Ouest en 1976 et s'est installé en Suisse en 1978, obtenant par la suite la nationalité helvétique. Viktor Kortchnoi a remporté cinq championnats de Suisse d'échecs dont le dernier en 2011.

Vie quotidienne

■ Selon un sondage effectué par la plateforme financière Money Park, 42 % des Romands et 38 % des Alémaniques ne disposent pas d'une prévoyance privée. Ces personnes indiquent faire confiance à la prévoyance prévisionnelle de base (2^e pilier de l'AVS).

■ Selon un sondage publié par *Le Matin* et le *Blick*, les Suisses ne se risquent pas au-delà du *Roestigraben*. Un quart des Saint-Gallois et des Grisons ne sont jamais allés en Suisse romande et un Genevois sur cinq n'a jamais mis les pieds en Suisse alémanique. Globalement, les Romands traversent plus souvent le *Roestigraben* que les Alémaniques. En revanche, ils sont peu intéressés par le Tessin : près de 50 % d'entre eux ne se sont jamais rendus en Suisse italienne, alors que cette proportion n'est que de 5 % chez les Alémaniques.

■ Après le Conseil des États, le National a accepté d'adapter le droit d'adoption aux nouvelles réalités sociologiques. Au sein des couples homosexuels ou concubins, on pourra adopter les enfants de son partenaire.

Santé

■ Le vieillissement de la population en Suisse aura des conséquences sanitaires. Selon le Conseil fédéral, les dépenses pour les soins de longue durée vont passer de 6 milliards de francs en 2011 à 18 milliards de francs d'ici 2045. Pas moins de 17 000 nouveaux emplois, affectés aux soins des personnes âgées, devront être créés d'ici 2020. Il faudra en outre remplacer les quelque 60 000 professionnels qui partiront à la retraite. La Confédération et les cantons ont déjà lancé des projets pour combattre la pénurie de personnel. Des places supplémentaires devront être fournies dans les EMS et l'offre en soins ambulatoires devra être étoffée.

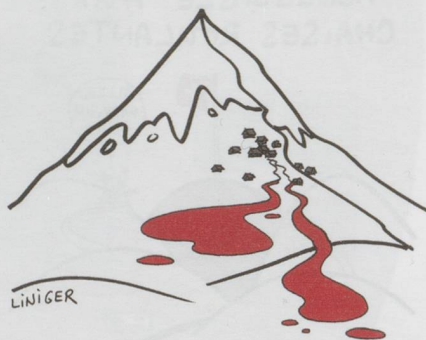
Associations

■ L'assemblée générale d'Exit Suisse alémanique et Tessin, réunie samedi à Zurich, a rejeté une demande visant à étendre

les prestations de l'organisation aux personnes incapables de discernement. Selon la loi, c'est au patient de mettre fin à ses jours. Toute personne qui le ferait à sa place se rend punissable, même en cas d'accord écrit ou d'acte notarié préalable. Exit Suisse alémanique et Tessin compte 100 000 membres (+ 30 000 en trois ans).

Tribunal fédéral

HELVETIA NOSTRA:
JURISPRUDENCE
A OVRONNAZ !



L'ENCRE VA
COULER

■ Le Tribunal fédéral a donné raison à Helvetia Nostra qui s'opposait à la construction de 44 logements à Ovronnaz (VS). Il devait s'agir de résidences secondaires mais après l'acceptation de la Lex Weber, ces logements avaient été présentés comme des résidences principales. Même si la loi prévoit des exceptions, Helvetia Nostra estimait dans ce cas que les promoteurs tentaient de contourner la loi. L'argument principal est que le nombre de logements prévus est disproportionné par rapport aux 700 habitants d'Ovronnaz. Cette décision va faire jurisprudence. Les communes devront désormais justifier l'attribution des permis.

Statistiques

■ En 2014, la Suisse était l'un des pays présentant le niveau de vie le plus élevé

d'Europe. Cependant, 6,6 % de la population, soit environ 530 000 personnes, étaient touchés par la pauvreté de leur revenu. Environ une personne sur dix n'avait pas les moyens de s'offrir une semaine de vacances hors de son domicile, selon l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

■ Des chercheurs de l'université du Michigan ont examiné simultanément, via une application, les habitudes des dormeurs dans 20 pays et ont pu établir un aperçu des diverses pratiques. Avec 7 h 55 par nuit, les Suisses dorment légèrement plus que la moyenne. Ce sont les Néerlandais qui s'accordent les nuits les plus longues sous la couette, avec 8 h 12 en moyenne chaque nuit. À la dernière place, on trouve le Japon et Singapour, où le sommeil moyen ne dure que 7 h 24.

■ L'an dernier, la Chaîne du bonheur a récolté des dons pour une valeur de 73 millions de francs. La fondation a versé 47 millions de francs à 25 organisations internationales d'entraide. En Suisse même, la Chaîne du bonheur est venue en aide à 3 417 personnes, dépensant pour elles 4,7 millions de francs.

■ Les garçons nés en Suisse l'an dernier peuvent espérer vivre en moyenne jusqu'à 81,3 ans, ce qui constitue un record mondial (la moyenne dans le monde est de 69,1 ans). Les Suissesses, avec une espérance de vie de 85,3 ans (moyenne mondiale : 73,8 ans) sont désormais dépassées par les Singapouriennes, les Espagnoles, les Sud-Coréennes et les Françaises.

■ Près de 20 000 animaux sauvages meurent chaque année en Suisse, percutés sur les routes, selon les statistiques de l'Office fédéral de l'environnement. Les chevreuils, les renards et les blaireaux sont les plus touchés. Ces accidents représentent quelque 25 millions de francs de dégâts matériels par année, selon les estimations de l'Association suisse d'assurance (ASA).

Tourisme

■ La Compagnie de navigation du lac des Quatre-Cantons (SGV) a engagé deux Chinois qui seront chargés de faciliter l'échange d'informations entre les autres salariés de la compagnie et les toujours

plus nombreux touristes chinois. Les deux nouveaux employés suivent une formation pour devenir matelots mais aussi des cours d'allemand.

Asile

■ En avril dernier, 1 748 demandes d'asile ont été déposées en Suisse, soit 224 de moins qu'en mars (- 12 %). Depuis décembre dernier, le nombre de demandes d'asile en Suisse a reculé de manière continue. Au mois d'avril, les principaux pays de provenance des requérants d'asile arrivés en Suisse ont été l'Érythrée, la Gambie, la Somalie, la Syrie, l'Afghanistan et le Maroc.

Justice et police

■ Le Ministère public de la Confédération (MPC) a ouvert une procédure pénale à l'encontre de la banque tessinoise BSI. Cette annonce a pour toile de fond le scandale financier lié au fonds souverain malaisien 1MDB. Selon le MPC, des éléments permettent de soupçonner que les infractions de blanchiment d'argent et de corruption d'agents étrangers auraient pu être empêchées par une organisation adéquate de BSI. Une entreprise peut être poursuivie pénalement si elle n'a pas pris des mesures pour empêcher des infractions de blanchiment d'argent ou de corruption.

■ La Commission de la concurrence (COMCO) a infligé une amende de 71,8 millions de francs à Swisscom. L'opérateur semi-public est accusé d'occuper une position dominante dans le domaine de la diffusion sportive en direct. Cinetrade, filiale de Swisscom, dispose en effet de droits exclusifs globaux et de longue durée pour la diffusion de contenus sportifs par le biais de la télévision payante en Suisse. Dans un communiqué, Swisscom réfute les accusations de la COMCO et assure respecter la loi en la matière. L'opérateur annonce également qu'il déposera un recours auprès du Tribunal administratif fédéral et, le cas échéant, auprès du Tribunal fédéral.

■ Le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) accompagnera la caravane du Tour de France jusqu'à la frontière franco-suisse. La sécurité de la



SAINT MONSANTO, AIDEZ-NOUS À FAIRE TOUJOURS PLUS DE BLÉ !

Environnement : Pro Natura a lancé une campagne « Stop aux pesticides dans nos eaux ! ». Selon l'organisation, environ 2 000 tonnes d'herbicides, fongicides ou insecticides sont répandues chaque année sur les champs et les cultures en Suisse. Pro Natura exige que les pesticides particulièrement toxiques soient retirés du marché et que toutes les études importantes pour les homologations soient publiées.

manifestation sera ensuite de la compétence de la Suisse. Une équipe du GIGN sera toutefois stationnée à proximité de la frontière pour être prête à intervenir en cas de demande des autorités suisses. Des centaines d'agents de la police cantonale bernoise seront mobilisés pour l'événement. Les coureurs arriveront le 18 juillet en Suisse. Ils atteindront en soirée la ville de Berne après avoir franchi le Jura français, le Val-de-Travers, Neuchâtel, Anet (BE) et Chiètres (FR). Le 19 juillet sera une jour-

née de repos avant la prochaine étape en direction du Valais.

Sports

■ Le Vaudois Lucien Favre est le nouvel entraîneur de l'équipe de football de Nice. L'ancien coach de Mönchengladbach, désigné entraîneur de l'année 2015 en Allemagne, a signé un contrat de trois ans avec l'équipe niçoise. ■